

Séance du vendredi 27 juin 2025

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024

Vu l'article L 5217-10-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe transports est présenté au vote du Conseil de la Métropole ;

I. Exposé des motifs

Chaque budget (le budget général et 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique.

1. Présentation du budget annexe transports

Le budget annexe transports retrace les charges et produits du service public industriel et commercial qui gère les investissements et l'exploitation du réseau de transports collectifs. Il est soumis à la nomenclature comptable M43. L'exploitation fait l'objet d'une concession de service public (CSP).

Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- L'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- Le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement mobilité (VM), la tarification du service et par le budget général qui verse une subvention d'équilibre,
- Ce budget est voté en montant hors taxe.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA
Transports	01/01/2003	SPIC	M 43	Concession de service public	Budget Hors taxe

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexe 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

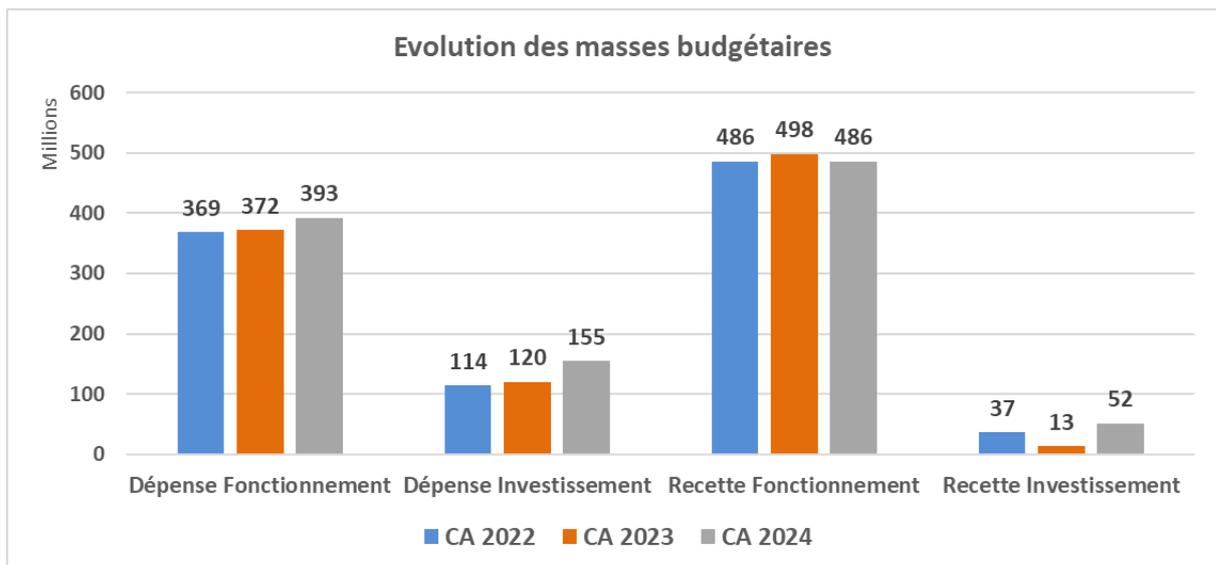
L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés et lignes de trésorerie.

La concession de service public transports mise en œuvre depuis le 1er avril 2018 modifie la structure du budget transports de la MEL qui comptabilise depuis les recettes propres du contrat, essentiellement les recettes tarifaires perçues auprès des usagers, et non plus un coût net comme précédemment. Le contrat impacte également la section d'investissement. La MEL finance, sans passer par le concessionnaire, une partie du renouvellement des biens affectés au service public.

En 2024, le total des dépenses réelles s'élève à 547,7M€ soit +55,6M€ (+11,3%) par rapport à 2023.

La section d'investissement représente 28,3% des dépenses et 9,6% des recettes.

Le total des recettes réelles s'élève à 537,5M€ soit +25,8M€ (+5%) par rapport à 2023.



3. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, hors résultats reportés, s'élèvent à 392,6M€ (soit +20,8M€ représentant +5,6%/CA 2023). Leur taux de réalisation au regard du budget primitif est de 100%.

Dépenses de Fonctionnement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2024/2023	CA 2024/2023 en %
Charges à caractère général	344 704 709	340 456 236	99%	365 713 275	368 031 825	101%	27 575 589	8,1%
<i>dont concession de service public</i>	332 814 541	329 246 214	99%	353 226 615	356 694 046	101%	27 447 831	8,3%
<i>dont autres</i>	11 890 168	11 210 021	94%	12 486 660	11 337 779	91%	127 758	1,1%
Charges de personnel	4 444 522	4 643 325	104%	5 012 282	5 123 653	102%	480 329	10,3%
Autres charges de gestion courante	14 786 264	11 018 065	75%	10 756 910	10 024 167	93%	-993 898	-9,0%
<i>dont intégration tarifaire</i>	5 000 000	3 727 000	75%	4 500 000	3 683 000	82%	-44 000	-1,2%
<i>dont Contribution Economique Territoriale (CET)</i>	6 463 704	3 300 000	51%	3 017 000	3 010 000	100%	-290 000	-8,8%
<i>dont versement lignes pénétrantes</i>	2 300 000	3 021 588	131%	2 700 000	2 705 057	100%	-316 531	-10,5%
<i>dont CSP transport</i>	650 000	678 362	104%	150 000	475 302	317%	-203 060	-29,9%
<i>dont autres</i>	372 560	291 115	78%	389 910	150 809	39%	-140 306	-48,2%
Autres dépenses	120 000	55 931	47%	120 000	147 670	123%	91 740	164,0%
Dépenses de gestion	364 055 495	356 173 556	98%	381 602 467	383 327 316	100%	27 153 760	7,6%
Charges financières	10 397 408	8 805 336	85%	10 329 339	8 678 004	84%	-127 332	-1,4%
Charges exceptionnelles	340 000	1 885 017	554%	130 000	52 619	40%	-1 832 399	-97,2%
Provisions	0	4 937 088		0	500 000		-4 437 088	-89,9%
Dépenses de fonctionnement	374 792 903	371 800 997	99%	392 061 806	392 557 939	100%	20 756 942	5,6%

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées :

- **Des dépenses de gestion** : 383,3M€ (soit +27,2M€/CA 2023). Elles correspondent aux :
 - **Versements aux partenaires** : 366,6M€ soit 93,4% des dépenses de gestion. Ce montant couvre notamment le versement au délégataire (coût de la Concession de Service Public 357,2M€ soit +27,2M€), le versement à la SNCF au titre de l'intégration tarifaire (3,7M€), la compensation versée à la Région pour les lignes pénétrantes (2,7M€).
 - **Charges à caractère général hors CSP** : 11,3M€ soit 2,9% des dépenses de fonctionnement. Elles correspondent essentiellement aux taxes foncières (6,4M€), aux dépenses relatives aux études de mobilité (0,7M€) et aux dépenses de maintenance (1,4M€). A ces dépenses s'ajoutent les refacturations des charges de structure (0,9M€).
 - **Charges de personnel** : 5,1M€. Ces dépenses sont constituées des frais directs de personnel (4,1M€) et de la refacturation des fonctions support (1M€). L'effectif pourvu en 2024 est de **55 postes dont 50 postes de titulaires et 5 postes de non titulaires**.
 - **Autres dépenses** : 0,3M€.
- **Des charges financières relatives à la dette**: 8,7M€ (soit -0,1M€/ CA 2023), soit 2,2% des dépenses.
- **Des charges exceptionnelles**, pour 53K€.
- **Des constitutions de provisions** pour 0,5M€ (soit -4,4M€/CA 2023).

En parallèle, **les recettes de fonctionnement, hors résultats reportés, s'élèvent à 486M€** (soit -12,5M€/CA 2023). Leur taux de réalisation est de 105%.

Recettes de fonctionnement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2024/2023	CA 2024/2023 en %
Versement mobilité	271 304 000	294 236 580	108%	296 483 000	304 853 569	103%	10 616 989	3,6%
Subventions et autres produits	5 986 195	5 893 639	98%	5 916 195	6 103 172	103%	209 533	3,6%
Produits de gestion hors vers. BG et CSP	277 290 195	300 130 218	108%	302 399 195	310 956 740	103%	10 826 522	3,6%
Versements du budget général	60 309 920	79 300 000	131%	52 349 082	54 239 843	104%	-25 060 157	-31,6%
Reversement recettes CSP transports	105 659 037	103 694 034	98%	106 485 536	112 583 502	106%	8 889 468	8,6%
Total produits de gestion	443 259 152	483 124 253	109%	461 233 813	477 780 085	104%	-5 344 168	-1,1%
Produits exceptionnels	1 000 000	15 310 521	1531%	1 000 000	8 170 909	817%	-7 139 612	-46,6%
Cessions	0	0		0	7 745		7 745	
Total	444 259 152	498 434 774	112%	462 233 813	485 958 739	105%	-12 476 034	-2,5%

Elles sont principalement composées :

- **Des produits de gestion** : 477,8M€ (soit -5,3M€/CA 2023), qui représentent 98% des recettes de fonctionnement, composées :
 - **Du versement mobilité (VM)** : 304,9M€ (y compris compensation), soit 63% des recettes de fonctionnement, en progression de +3,6% par rapport au CA 2023,
 - **Des participations du budget général** pour 54,2M€ soit 11% des recettes qui s'ajustent en fonction de l'équilibre d'ensemble de la section de fonctionnement du budget annexe,
 - **Des recettes tarifaires (reversement de la CSP transports)** : 112,6M€, en progression de +8,6% par rapport à 2023,
 - **Des subventions** (6,1M€), composées notamment pour 5,5M€ des participations au titre du transport des lycéens et des collégiens.
- **Des produits exceptionnels** : 8,2M€ (soit -7,1M€/CA 2023 ; pour rappel, en 2023, 9,2M€ avaient été perçus au titre de l'aide exceptionnelle versée aux AOM), dont 6,6M€ de pénalités et d'intéressement sur engagement de recettes perçues dans le cadre de la CSP Transports.

4. Section d'investissement

Les **dépenses d'investissement**, hors restes à réaliser et hors résultats reportés, **s'élèvent à 155,2M€**. Elles augmentent de +34,9M€, soit +29%/2023. Leur taux de réalisation s'élève à 89%.

Dépenses d'Investissement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2024/2023	CA 2024/2023 en %
Etudes	6 165 298	4 934 576	80%	12 834 408	6 679 746	52%	1 745 170	35,4%
Acquisitions / Matériel	17 368 771	25 313 437	146%	37 087 200	15 750 839	42%	-9 562 598	-37,8%
Travaux	118 357 738	62 131 873	52%	84 176 292	97 522 136	116%	35 390 263	57,0%
Autres					21 783		21 783	
Total Inv. Hors dette	141 891 807	92 379 885	65%	134 097 900	119 974 504	89%	27 594 618	29,9%
Restes à réaliser		1 063 764			347 791		-715 973	-67,3%
Invest.hors dette y c les RAR	141 891 807	93 443 649	66%	134 097 900	120 322 295	90%	26 878 645	28,8%
Amortissement de la dette	29 560 000	27 931 027	94%	39 555 030	35 202 227	89%	7 271 201	26,0%
Total dépenses Invest. hors RAR	171 451 807	120 310 912	71%	173 652 930	155 176 731	89%	34 865 819	29,0%
Total dépenses Invest. yc RAR	171 451 807	121 374 676	71%	173 652 930	155 524 522	90%	34 149 846	28,1%

Les **dépenses d'investissement hors dette** atteignent **120M€ en 2024**, contre 92,4M€ en 2023, soit une augmentation de +29,9%.

Elles sont principalement composées de travaux (97,5M€), d'acquisitions (15,8M€), et de frais d'études (6,7M€).

Les principales dépenses financées en 2024 concernent :

- **Le doublement des quais et des rames de la ligne 1 du Métro** : 47,7M€.
- **Les dépenses d'investissement liées à la maintenance du réseau de transports** : 47,1M€. Ces dépenses concernent principalement le renouvellement du parc roulant (30,5M€ dont 15,5M€ pour le renouvellement du tramway et 15M€ pour le renouvellement des bus) et des dépenses d'infrastructures (13,9M€ dont 10,8M€ pour des travaux d'infrastructures relatifs au métro). À cela s'ajoutent les dépenses pour l'aménagement du réseau de transports (0,7M€), pour la signalétique (0,6M€) et pour l'information des voyageurs (1,1M€).
- **Le développement de l'offre de réseau de surface** : 9,4M€ correspondant aux dépenses en phase d'achèvement des travaux de la LIANE 5 et des aménagements de voirie pour les quais des bus.
- **Le développement de l'intermodalité des transports** : 7,2M€ pour des travaux d'aménagement dont 6,3M€ pour des travaux d'extension du parking relais de la station de métro St Philibert à Lomme, et 0,9M€ pour des travaux de création d'un pôle d'échange multimodal à Mons-en-Baroeul (station de métro Fort de Mons).
- **L'amélioration des contrôles d'accès du métro** : 0,2M€.
- Des dépenses d'études et de foncier pour la mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (**SDIT**) pour 8,3M€ dont 1,5M€ au titre d'acquisitions foncières.

- Des dépenses relatives à la **reconstruction et à la réhabilitation d'immeubles dégradés** (propriétés du budget annexe) pour 0,1M€.

L'amortissement de la dette s'établit à 35,2M€ au CA 2024.

Les recettes d'investissement, hors restes à réaliser et hors résultats reportés, s'élèvent à **51,5M€** en augmentation de 38,3M€. Cette hausse s'explique notamment par une augmentation du recours à l'emprunt de 30M€ par rapport à 2023. Hors dette et restes à réaliser, les recettes d'investissement progressent de +8,3M€ par rapport au CA 2023.

Recettes d'Investissement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	CA 2024/2023	CA 2024/2023 en %
Transferts de TVA	0	3 025 113		0	854 180		-2 170 933	-71,8%
Subventions et remboursements avances	8 524 206	9 983 135	117%	3 884 396	20 574 572	530%	10 591 437	106,1%
Autres	0	186 701		0	87 490		-99 211	-53,1%
Total Inv. Hors dette	8 524 206	13 194 949	155%	3 884 396	21 516 242	554%	8 321 293	63,1%
Restes à réaliser		560 000			0		-560 000	-100,0%
Invest.hors dette y c les RAR	8 524 206	13 754 949	161%	3 884 396	21 516 242	554%	7 761 293	56,4%
Emprunts et dettes assimilées	93 398 352	0	0%	99 533 527	30 000 000	30%	30 000 000	
Total dépenses Invest. hors RAR	101 922 558	13 194 949	13%	103 417 923	51 516 242	50%	38 321 293	290,4%
Total dépenses Invest. yc RAR	101 922 558	13 754 949	13%	103 417 923	51 516 242	50%	37 761 293	274,5%

Ces recettes sont principalement composées :

- **de subventions d'équipement** obtenues dans le cadre des principaux projets d'investissement à hauteur de 20,6M€:
 - 14,3M€ dans le cadre du renouvellement du matériel roulant du tramway avec 3M€ de subventions de l'État et 11,1M€ de subventions européennes du "Mécanisme pour une Transition Juste" (MTJ) ;
 - 0,6M€ dans le cadre de financement État (DSIL) pour le renouvellement des bus ;
 - 2,7M€ dans le cadre de financements de l'État (DSIL) et du FEDER dans le cadre de la création des parcs relais et pôles d'échanges multimodaux ;
 - 1,1M€ au titre de financement pour les travaux de la Liane 5 ;
 - 1,4M€ au titre de financement FEDER pour le projet d'information des voyageurs sur les quais du métro ;
- 0,5M€ pour la centrale photovoltaïque.

5. Résultats et agrégats financiers

- **L'épargne brute** s'élève à **93,9M€**, en diminution de -37,7M€ (-28,6%/2023) ;
- **L'épargne nette** s'établit à **58,7M€** en diminution de -44,9M€ (-43,4%/2023) ;
- L'encours de dette diminue de 5,2M€ pour s'établir à 363,5M€ (-1,4% / 2023) ;
- **La capacité de désendettement** du budget transports augmente de +1,1 ans, pour atteindre 3,9 ans.

Résultat 2024 :

Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 de la section de fonctionnement présente un excédent de 87 745 879,48 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement de clôture (avant reports) de -33 034 845,83 €.

Le **résultat global** de clôture (toutes sections confondues) et après intégration des restes à réaliser s'établit à **54 363 242,78 €**.

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2023	CA 2024
Recettes de fonctionnement	498 434 774	485 958 739
Dépenses de fonctionnement	366 863 909	392 057 939
Epargne brute	131 570 865	93 900 801
Amortissement de la dette	27 931 027	35 202 227
Epargne nette	103 639 838	58 698 573
Solde provisions	-4 937 088	-500 000

Résultats		
Résultat de fonctionnement	56 904 410,61	23 338 726,02
Résultat reporté de fonctionnement	45 379 028,92	64 407 153,46
Résultat cumulé de fonctionnement	102 283 439,53	87 745 879,48
Résultat d'investissement	-32 328 591,06	4 337 676,24
Résultat reporté d'investissement	-5 043 931,01	-37 372 522,07
Résultat cumulé d'investissement	-37 372 522,07	-33 034 845,83
Résultat global	64 910 917,46	54 711 033,65
Solde des restes à réaliser	-503 764,00	-347 790,87
Résultats définitifs	64 407 153,46	54 363 242,78

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	26,4%	19,3%
Financement de l'investissement	109,4%	60,5%
Encours de dette	368 685 614	363 483 386
Capacité de désendettement	2,8	3,9

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif transports 2024 ainsi présenté,
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables du compte de gestion,
- 3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable du Trésor de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique,
- 4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 347 790,87 € de dépenses;
- 5) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2025 ;
- 6) de déclarer les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.
M.Damien CASTELAIN n'ayant pas pris part au vote.